Indre Nature

Mosaïque

Bulletin de liaison d'Indre Nature

Association départementale de protection de l'environnement

Sommaire

Nature

- Obs. remarquables *p.2*
- La Pyrale du Buis, nouvelle espèce invasive dans l'Indre *p.2*
- Le «Maillot de Dordogne» une nouvelle espèce pour la région Centre *p.2*

Environnement

- Les pesticides en France *p.3*
- L'éolien oui, mais avec discernement *p.6*

Dossier

- Le Bocage, une richesse collective à préserver *p.4*

Vie de l'association

- Thomas Dagonet, un jeune adhérent prometteur *p.7*
- L'Observatoire des oiseaux des jardins *p.7*
- Le Sonneur à ventre jaune fait son show *p.7*
- Vient de paraître ! Atlas des Orthoptères de l'Indre *p.8*
- Assemblée générale *p.8*

Mémo

- Prochains rendez-vous *p.8*

Editorial

« Ya p'us d' bouchures »

Tel était le titre d'un texte écrit et joué par Jean-Louis Boncoeur il y a une quarantaine d'années. Son cri d'amour à l'égard du bocage était plein de poésie et de « vieille sagesse paysanne ». Antérieurement, George Sand (inévitable en Boischaut Sud !) l'avait décrit dans ses romans. Plus anciennement encore, le voyageur britannique Arthur Young l'avait longuement contemplé du haut de la côte de Corlay à la fin du XVIIIe siècle lors de son voyage à travers la France, s'interrogeant sur cette « forêt alignée ».

Au temps où ces différents auteurs écrivaient, le terme de biodiversité n'avait pas encore été inventé, c'est pourtant aujourd'hui un des arguments majeurs utilisés pour la défense des bouchures. Beaucoup d'autres existent en faveur du maintien et de l'entretien du réseau de haies constituant le bocage : circulation de l'eau, limitation de l'érosion, création de microclimats, production de bois de chauffage voire de bois d'œuvre et bien sûr intérêt paysager. C'est souvent sur ce dernier aspect que nos concitoyens réagissent face à des arasements brutaux. Pour Indre Nature, ces destructions, soit par arrachage soit par broyage, entrainent une diminution dramatique de la biodiversité de ce territoire, une perte irrémédiable pour l'environnement.

Vous trouverez à l'intérieur de ce Mosaïque un dossier entier consacré au bocage du Boischaut Sud et en conclusion, une invitation à constituer, au sein de notre association, un groupe de travail spécifique sur ce thème. Il nous faut collectivement faire avancer notre réflexion, nos analyses et les confronter avec tous les intervenants possibles, en premier lieu les agriculteurs, mais également les élus locaux, les habitants…

Pour échanger tous ensemble sur ce sujet (et bien d'autres), rendez-vous à notre prochaine Assemblée Générale, le 22 mars prochain, à Saint-Gaultier.

JEAN-PIERRE FONBAUSTIER
PRÉSIDENT D'INDRE NATURE

Numéro 68 - Printemps 2014

Obs. remarquables

Du 10 octobre au 22 février

OISEAUX

• **Avocette élégante** : 30 ind. le 22/10 au plan d'eau communal de Paudy (Comm.)

• **Harle huppé** : 1 ♀ le 25/11 à l'étang de la Mer Rouge (VM, TC)

• **Harelde boréale** : 3 ind le 27/11 à l'étang de la Mer Rouge (NR) puis 1 ♀ du 02/12 au 07/01 à l'étang Montiacre (Rosnay) (FB, FT, ….)

• **Oie rieuse** : 2 ind. le 02/12 à l'étang de la Mer Rouge (VM) et 2 ind. le 14/12 sur St-Michel-en-Brenne (TC, TDa, AS)

• **Aigle de Bonelli** : 1 juv. le 07/12, étang Ex-Chèvres (Migné) (TC, VM, TD, RC, GJ, SyB, StB, MB, JM et EM)

• **Pygargue à queue blanche** : 1 ad. le 13/12 à l'étang Puichevreau (Rosnay) (LVI, FB) réobservé le 02/02 au même endroit (TDa, AS)

• **Mouette tridactyle** : 1 ad. le 10/02 proche de l'étang de Piégu (FVDL), 2 ad. le 13/02 puis 1 ad. mazouté du 14/02 au 17/02 à l'étang Taillis Renard (FVDL, VM, TDa, AS, TDe, MT) et 1 ad. le 15/02 à l'étang de la Biénaise (Mezières en Brenne)(TC, TDe)

(Photo : M. Thevenin)

PAPILLONS

• **Pyrale du jasmin** *Palpita vitrealis* première observation dans l'Indre le 02/11/2013 au Blanc. Méridionale, elle peut parfois remonter au nord lors de migration (NR)

• **Le Spectre** *Apopestes spectrum,* noctuelle d'origine méridionale observée le 27/12/2013 à Pouligny St Pierre, première mention pour la région Centre - non signalé par Sand au 19ème (NR)

ODONATES

• *Sympetrum striolatum* : 08/01/14, Mezières en Brenne (FVDL). Date d'obs. la plus tardive dans l'Indre.

(AS) Antoine Salmon, (Comm.) Com Communications, (FB) Frédéric Beau, (FT) François Téléfunko, (FVL) Fréderikus Van der Lans, (GJ) Georges Jardin, (JD) Joël Deberge, (JM et EM) Jason et Emilie Mitchell, (JMP) Jean-Michel Pilorget, (LVI) Laura Van Ingen, (MB) Mathis Bureau, (MT) Michèle Thévenin, (NR) Nick Ransdale, (NR) Noam Robin, (PB) Patrick Biaunier, (RC) Régis Cléva, (StB) Stéphane Bureau, (SyB) Sylvie Boucher, (TC) Thomas Chatton, (TDa) Thomas Dagonet, (TDe) Thomas Delaporte, (TM) Thibaut Michel, (VM) Valentin Motteau.

La pyrale du buis *Cydalima perspectalis*

nouvelle espèce invasive dans l'Indre

La pyrale du buis, originaire d'Asie, est un bel exemple de la rapidité avec laquelle une espèce introduite accidentellement s'étend si elle réussit à s'adapter aux conditions environnementales du site d'introduction et n'y rencontre aucun prédateur. Importée dans des plants de buis, elle apparaît en Allemagne (2005-2007) puis passe en Alsace en 2008, ravageant les buis séculaires du Buxberg. En 2011, 5 nouveaux foyers apparaissent en France autour de grandes villes et en 2013, elle est signalée dans près de la moitié des départements, dont l'Indre .

Outre l'impact esthétique et économique sur les buis ornementaux, ce sont les populations naturelles de buis qui sont potentiellement menacées.

MARTINE GIBAN-LUCBERT

Pyrale du Buis *Cydalima perspectalis* *(Photo : M. Giban)*

www.papillonsindre.fr/fiche.php?id=645061
www.sites.estvideo.net/sae/pyrale_du_buis.html

Cagouilles News

Le « Maillot de Dordogne »

une nouvelle espèce pour la région Centre

Pagodulina pagodula *(Photo : R. Dohogne)*

Pagodulina pagodula est un petit mollusque d'environ 3 mm de long. Il a été récemment découvert à Saint-Marcel dans la vallée de la Creuse. Il vit en zone calcaire, à l'ombre des bois de pente parsemés de pierres. Cette première observation départementale et régionale a été réalisée dans le cadre du programme d'étude Carnet B 2013 financé par la DREAL.

ROMUALD DOHOGNE

Les pesticides en France

La sonnette d'alarme est tirée !

On connait désormais les effets dévastateurs des pesticides sur la santé humaine et animale. De nombreux agriculteurs souffrent de maladies chroniques directement liées à l'utilisation (sans précaution) de produits phytosanitaires. Cela semble aussi être le cas des agents de collectivités affectés aux traitements phytosanitaires. Les Agences régionales de santé tirent la sonnette d'alarme : les pesticides sont partout dans notre environnement et les conséquences sur la santé sont extrêmement préoccupantes. L'avenir risque d'être noir et les procès nombreux. Les Agences de l'eau soulignent qu'actuellement les pesticides retrouvés dans les eaux de surfaces ou souterraines ne sont que la partie émergée de l'iceberg. En effet, les analyses actuelles ne ciblent qu'une petite quantité de molécules chimiques alors que l'on sait que la dégradation des produits phytosanitaires aboutit à la formation de « sous-molécules », appelées métabolites, qui s'avèrent parfois plus toxiques que la molécule « mère » mais aussi plus stables. On peut en déduire que les métabolites en question sont donc durablement présents dans notre environnement et dans les eaux. Les enjeux de santé publique sont considérables !

Sénateurs et députés, de gauche ou de droite, à l'unisson ?

Face à ces enjeux de santé publique considérables, nos élus semblent avoir pris conscience de l'ampleur du problème et viennent de prendre des mesures législatives intéressantes. Il faut dire que l'on n'est pas loin d'un scandale sanitaire déclaré qui risquerait bien de les éclabousser, encore qu'il existe au parlement un clivage gauche/droite important sur la question des pesticides.

Un projet de loi à portée limitée, mais une véritable avancée

Le projet de loi, adopté d'abord par le sénat et voté par le parlement jeudi 23 janvier 2014, interdit l'usage des pesticides dans les espaces verts publics dès le 1er janvier 2020. Par ailleurs, à partir du 1er janvier 2022, pour donner le temps aux industriels de s'adapter, la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel (jardinage amateur) seront interdites.

Objectif Zéro Pesticide dans l'Indre (petit état des lieux)

Indre Nature et le CPIE Brenne Pays d'Azay œuvrent depuis 2010 pour accompagner les communes qui le désirent dans une démarche de réduction de l'usage des pesticides. Cette opération, intitulée « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » a permis à 22 communes de l'Indre de s'engager dans cette démarche qui concerne désormais près de 45% de la population de notre département.

	Commune	Année OZP	Date de signature de la charte	Nbr d'habitants Recensement 2012
1	Le Blanc	2010	02/03/2010	6946
2	Châteauroux	2010	23/09/2010	46386
3	Thenay	2010	23/11/2010	887
4	Saint-Aigny	2010	23/11/2010	296
5	Fontgombault	2011	17/01/2011	274
6	Vendoeuvres	2011	26/02/2011	1117
7	Argenton-sur-Creuse	2011	01/04/2011	5160
8	Rivarennes	2011	01/05/2011	590
9	Buzançais	2011	04/10/2011	4501
10	Lye	2011	24/10/2011	815
11	Le Poinçonnet	2011	22/11/2011	5808
12	Saint-Gaultier	2011	07/12/2011	1923
13	Valençay	2011	23/01/2012	2617
14	Mérigny	2011	31/01/2012	562
15	Azay-le-Ferron	2012	11/04/2012	934
16	Ruffec	2012	02/07/2012	644
17	Déols	2012	03/12/2012	8562
18	Saint-Florentin	2012	30/01/2013	493
19	Issoudun	2013	02/05/2013	13230
20	Saint-Pierre-de-Jards	2013	15/05/2013	126
21	Faverolles	2013	22/10/2013	358
22	Palluau-sur -Indre	2013	18/12/2013	800

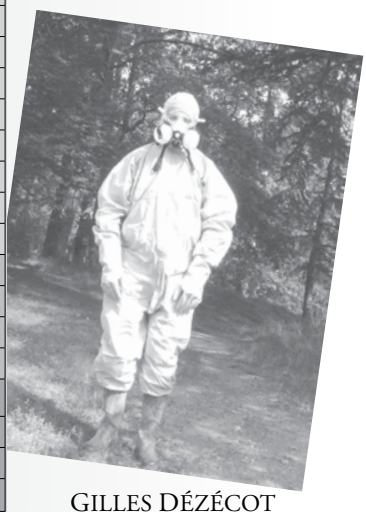

GILLES DÉZÉCOT

LE BOCAGE

une richesse collective à préserver

Le bocage du Boischaut Sud est, avec ceux de Normandie, Bretagne et Vendée, l'un des plus denses de France (carte 1), mais au train où vont les choses le bocage de l'Indre risque de n'être qu'un lointain souvenir.

Le bocage, un ensemble de milieux façonnés en partie par l'homme

Le terme de bocage désigne un type de paysage résultant de l'action du milieu naturel et de l'homme. Il est composé de parcelles agricoles où dominent les prairies, et de haies plus ou moins arborées reliées entre elles et constituant un maillage donnant sa caractéristique visuelle au bocage. On y trouve aussi des bosquets, des mares, des zones humides, des arbres isolés, ayant une grande importance pour la biodiversité. Cet ensemble crée une grande diversité d'écosystèmes qui contribuent à sa richesse écologique et à sa fonctionnalité. Si le bocage est diversifié, il se crée un équilibre entre les espèces caractéristiques des différents milieux que l'on peut y trouver. Cette diversification est menacée principalement par l'**ouverture démesurée** par agrandissement de la taille des parcelles et suppression des haies, et à l'inverse, par la **fermeture du milieu** par abandon de l'entretien des parcelles, qui conduit à leur boisement progressif. Ces deux évolutions aboutissent à une **perte de la richesse écologique du bocage et de ses fonctionnalités.**

Les haies se sont développées surtout à partir du XVIIIe siècle pour enclore certaines parcelles (vignes, jardins,…), puis à partir du XIXe siècle, pour marquer les limites foncières d'un parcellaire de plus en plus fragmenté suite aux partages consécutifs aux héritages. Puis le linéaire de haies commence à diminuer à partir du milieu du XXe siècle. Certains tirent argument de ce rôle historique de l'homme pour considérer la disparition progressive des haies comme une fatalité, si ce n'est la conséquence normale du jeu économique. Ils ont tort d'une part parce que l'intérêt économique de la suppression des haies est loin d'être vérifié, et d'autre part parce que cela revient à privilégier l'intérêt particulier du propriétaire par rapport à l'intérêt général.

Le bocage et ses haies rendent des services à la collectivité

Alors que des agriculteurs ne voient souvent dans les haies que leurs inconvénients (surface perdue, gêne pour les machines) celles-ci rendent en fait de nombreux services scientifiquement prouvés aux agriculteurs eux-mêmes quoi qu'ils en pensent, mais aussi à la société en général :

- régulation climatique. Les haies ont un effet de brise-vent induisant un microclimat moins venté de 30 à 50% qui sert à abriter les animaux et contribue dans les zones abritées des parcelles cultivées, à améliorer le rendement de 6 à 20% par rapport aux zones exposées au vent, ce qui compense largement les diminutions de production en bordure de haie. Et c'est un grand pédagogue de l'agronomie, Dominique Soltner, qui le dit. Aussi l'argument avancé de perte de rendement est bien souvent infondé. Près des zones habitées, elles protègent les bâtiments du froid. Une étude canadienne a montré qu'elles réduisaient les coûts de chauffage de 10 à 25%.

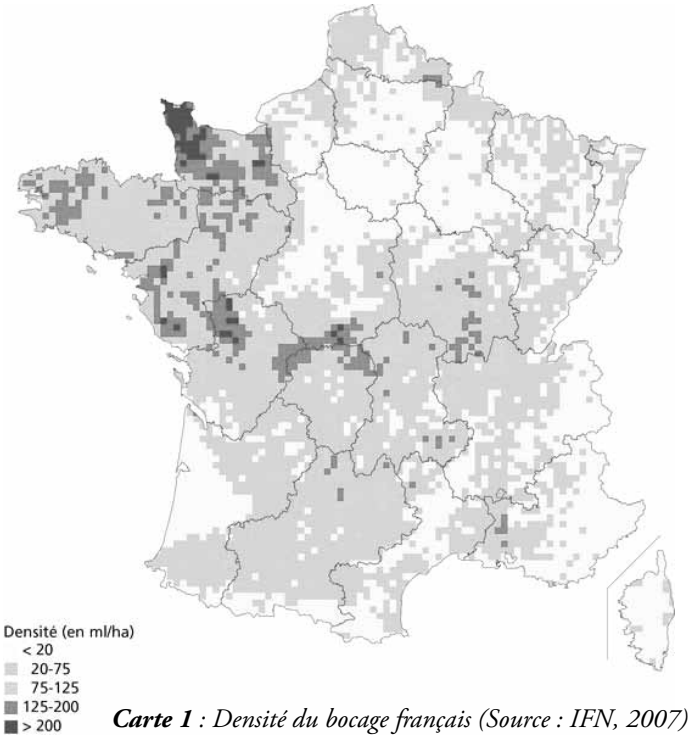

***Carte 1** : Densité du bocage français (Source : IFN, 2007)*

- régulation hydraulique. La présence de haies réduit le ruissellement et facilite l'infiltration de l'eau. La disparition du bocage breton a été mise en cause dans l'ampleur des inondations de Morlaix en 1974 et de nouveau cet hiver. Aussi plusieurs syndicats d'eau bretons soutiennent aujourd'hui un programme de rétablissement des talus boisés.

- dépollution. Les haies absorbent les nitrates qui diffusent dans le sol et piègent les molécules de pesticides contenues dans les eaux de ruissellement, qui sinon finissent dans les eaux de captage, entrainant des coûts de dépollution à la charge de l'ensemble des consommateurs.

- production de bois énergie.

Traditionnellement la taille d'entretien des haies permettait aux paysans de produire leur bois de chauffage. Cette pratique disparaît mais aujourd'hui il existe du matériel qui permet de faire cet entretien tout en produisant des plaquettes pouvant être utilisées dans des chaudières à bois comme alternative aux carburants fossiles.

***Graphique 1** : Evolution du linéaire de haies en Boischaut Sud (A. Perucaud, 2013)*

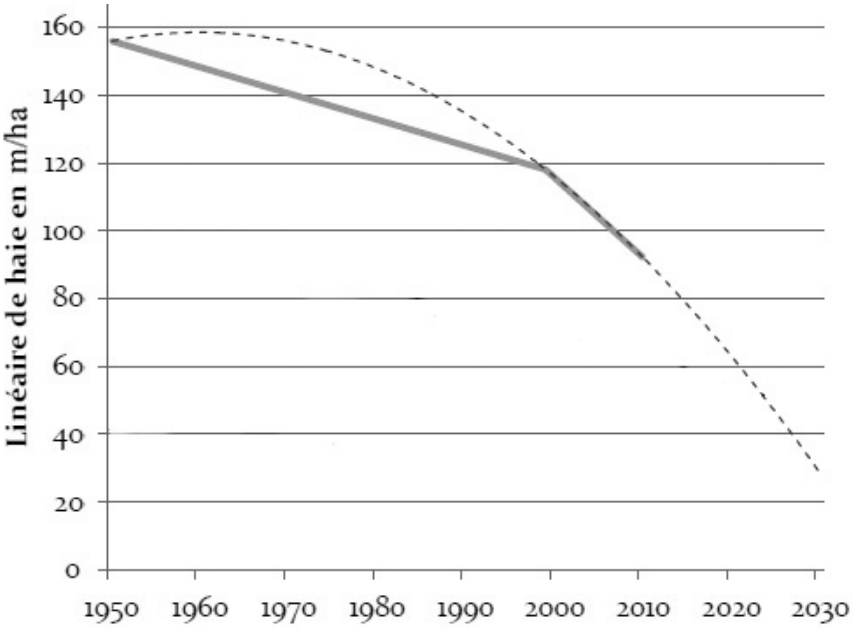

- réservoir de biodiversité. Une réflexion collective conduite par la Région Centre et animée par Indre Nature en 2006 « Réflexions pour la valorisation du patrimoine naturel du Boischaut Sud » avait inventorié la très grande richesse d'espèces végétales et animales existant en Boischaut Sud qui en fait la région naturelle la plus riche de la Région Centre en ce domaine.

- richesse paysagère et cadre de vie. Si le bocage disparaît l'attrait du paysage bocager propice au tourisme vert disparaîtra menaçant l'économie touristique locale.

Une régression de plus en plus rapide

La principale menace sur le bocage vient de l'évolution de l'agriculture. D'une part l'élevage régresse voire disparaît, remplacé là où c'est possible par la production céréalière, et d'autre part pour des raisons de productivité et de mécanisation les parcelles s'agrandissent, même celles couvertes de prairies. Les deux phénomènes entraînent une suppression de haies. Deux études menées pour Indre Nature ont permis de donner une estimation de l'évolution du linéaire de haies entre 1950 et 2006 (Etienne Dupoux) pour le Boischaut Sud, ou entre 1950, 1999 et 2010 (Anaïs Perucaud) pour l'ensemble du Département. Nous ne parlerons que de la densité du maillage exprimée en mètre linéaire par hectare (ml/ha) et du Boischaud Sud. **En théorie on considère qu'en dessous de 105 ml/ha, correspondant à une taille moyenne de parcelles de 4 à 6 ha, le bocage est dans un état dégradé.** La première étude estimait que la diminution du linéaire de haies avait été de 32 % entre 1950 et 2006 mais que dans les petites régions les plus herbagères, notamment la Marche, la densité était encore nettement supérieure au seuil de 105ml/ha.

La seconde étude montre en plus que la disparition du linéaire de haies s'accélère (graphique 1), ce qui pourrait conduire à sa quasi disparition dans 20 à 30 ans ! Dès aujourd'hui, la moyenne du Boischaud Sud est proche du seuil de dégradation.

Agir avant qu'il ne soit trop tard

En fait, les éléments du bocage faisant partie de propriétés privées, les moyens d'agir sont très limités. Il existe dans le cadre de la PAC des mesures agroenvironnementales qui permettent de donner des aides aux agriculteurs en contrepartie de la conservation de ces éléments. Indre Nature s'y implique mais cela ne peut concerner que quelques agriculteurs. La mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue (TVB) définie par la loi Grenelle II, permet d'identifier des zones à protéger en tant que réservoir de biodiversité ou corridor écologique. Mais cette protection ne sera réelle que si elle est traduite dans les Règlements d'Urbanisme de chaque commune. Aussi une mobilisation locale au niveau de chaque commune est indispensable pour obtenir cela et convaincre tous les acteurs de la nécessité de préserver ce patrimoine porteur de l'identité régionale.

JACQUES LUCBERT

Saint-Août, un bocage en voie de disparition... Certains agriculteurs maintiennent toutefois quelques arbres dans les haies. *(Photo : M. Giban)*

Soyez acteur de la défense du bocage !

Si vous êtes intéressé à participer au groupe « Bocage » d'Indre Nature, faites vous connaître auprès du secrétariat de l'association en transmettant vos coordonnées (mail, courrier ou téléphone) avec la mention « Pour le groupe Bocage ».

L'éolien : oui, mais avec discernement

Notre gourmandise en énergie est énorme et n'est certainement pas près de diminuer : toujours plus d'ordinateurs, de téléphonie mobile, d'électroménager, de déplacements professionnels, de civilisation du loisir et une population croissante…

Pour réussir la transition énergétique, c'est dans tous les domaines qu'il faut progresser : développement des énergies renouvelables quelles qu'elles soient, développement des technologies d'isolation de l'habitat, économie avec les éco-gestes du quotidien sans parler du transport public adapté, des circuits courts…

Ainsi pour notre association, le développement de l'éolien est nécessaire mais avec discernement.

Indre Nature est par essence attachée à préserver la biodiversité. Pour chaque projet de parc éolien, nous sommes attentifs aux conséquences sur la faune et la flore. Notre connaissance du terrain et notre banque de données nous permettent d'évaluer les études d'impact et de réagir.

L'avis d'Indre Nature est exprimé lors des enquêtes publiques ainsi qu'en Commission des Sites en Préfecture.

Il peut être **défavorable** s'il y a risque de destruction d'espèces rares.

Si l'avis est **favorable**, il peut être assujetti à la prescription dans le projet éolien de **mesures directes de protection ou de mesures compensatoires.**

Noctule commune victime d'une éolienne (*photo D. Deschamps*)

Quelques points de vigilance :

- Il apparait que les espèces les plus sensibles sont certaines espèces de **chiroptères**. Les éoliennes doivent être situées à plus de 200m des secteurs boisés. Une des mesures de protection consiste à arrêter les pales lors des pointes d'activité des chauves-souris entre le coucher du soleil et minuit en août et septembre et par vent inférieur à 6m /s.
- Concernant **l'avifaune**, l'attention particulière est portée sur les rapaces planeurs et les grands voiliers en migration comme les grues et cigognes.

Ces deux dernières espèces semblent en capacité de détecter les parcs éoliens et de s'en détourner. Des risques de collisions sont cependant possibles avec « l'effet barrière », lorsqu'il y a accumulation de parcs perpendiculaires au couloir de migration auxquels peuvent se rajouter les lignes à haute tension.

Tous ces grands planeurs sont également mis en danger dans le cas d'éoliennes implantées près de leurs sites de nidification. C'est le cas dans l'Indre auprès des secteurs de nidification de la cigogne noire, espèce rare menacée d'extinction.

- Les **travaux d'installation** génèrent des perturbations pour l'avifaune. Aussi, est-il recommandé de démarrer les travaux hors période de nidification afin qu'à l'arrivée de la saison nuptiale, les couples d'espèces protégées, trouvant le terrain déjà occupé par le chantier, aillent s'installer ailleurs et ne risquent pas des destructions de couvées.

Les travaux peuvent être également destructeurs de milieux arborés ; les industriels éoliens s'engagent alors à replanter les linéaires de haies arrachées.

L'impact sur la faune et la flore est l'élément essentiel de l'avis donné par Indre Nature. Quant au paysage, c'est certainement et surtout les populations locales qui doivent se positionner ; ce sont elles qui auront sous les yeux tous les jours ce nouvel élément du paysage, laid ou mal nécessaire pour les uns, beau ou apport financier pour les autres…

YVES MICHEL BUTIN

Thomas Dagonet, un jeune adhérent prometteur ...

Le 12/12/2013, Espace des Halles à Châteauroux, s'est tenue la remise des prix du concours « Osez citoyens » initié par la Jeune Chambre Economique de Châteauroux et sa région, visant à mettre à l'honneur 36 jeunes de 15 à 27 ans engagés dans le bénévolat.

Thomas Dagonet, 16 ans, a été primé pour son investissement dans notre association. Toutes nos félicitations !

Thomas est actuellement en 1ère STAV au lycée agricole de Chateauroux. Sa passion s'est révélée durant le stage de 3ème effectué en 2012 au sein de notre association sous la conduite de Valentin Motteau, alors en service civique. Cette semaine fut pour Thomas la révélation d'une véritable passion pour la nature, qui sommeillait déjà lorsque plus jeune, il appréciait celle de la baie de Somme d'où il est originaire.

Au sein d'Indre Nature, Thomas est un contributeur de données dans les disciplines qu'il pratique (ornithologie, odonatologie). Fidèle participant aux comptages d'oiseaux d'eau en Brenne, il ne

peut cacher sa soif de découverte de nouvelles espèces. On peut dire qu'il possède la culture de la coche ! Souhaitons-lui une belle carrière dans l'environnement puisqu'il a choisi de poursuivre ses études par un BTS GPN, voire plus …

FRANÇOIS TÉLÉFUNKO

L'Observatoire des oiseaux des jardins

La LPO et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) ont lancé en 2012 l'Observatoire National des Oiseaux des Jardins. Cet observatoire fait suite à de nombreux programmes de science participative tels que l'observatoire des papillons des jardins, l'observatoire des escargots des jardins, ... et tous les autres sur **www.vigienature.mnhn.fr**

Pour participer à l'Observatoire des oiseaux des jardins , il suffit d'inscrire son jardin sur le site **www.oiseauxdesjardins.**fr et de transmettre de temps en temps les effectifs d'oiseaux fréquentant votre jardin. Près de 8700 jardins sont déjà inscrits à l'Observatoire national et plus de 575000 observations ont déjà été récoltées ! Le département de l'Indre est malheureusement peu représenté, 94ème département sur 96 ! Alors inscrivez-vous rapidement !

Bonnes observations derrière votre fenêtre !

THOMAS CHATTON

Plus d'infos : www.vigienature.mnhn.fr/vigie-manip/compet-mangeoire

Le Sonneur à ventre jaune fait son show

(*Dessin : Frelat*)

Micia Frelat, étudiante en BTS GPN a réalisé un stage sur le Sonneur à ventre jaune au sein d'Indre Nature en 2013. En plus du travail de terrain au printemps, elle a organisé et réalisé deux diaporamas.

Le premier s'est déroulé le 29 novembre 2013 devant une classe de 1ere STAV du lycée agricole de Châteauroux. La vingtaine d'élèves captivés ont posé de nombreuses questions, ce qui les a amenés à discuter autour de diverses nombreuses problématiques environnementales.

Le second diaporama s'est déroulé le vendredi 13 décembre sur la commune de Prissac, un choix qui n'est pas anodin. On y trouve l'une des plus belles populations de Sonneur et la municipalité s'est fortement impliquée dans la conservation de ce petit amphibien. En présence de Monsieur le Maire, 13 personnes ont suivi avec attention la présentation de Micia. Là encore, de nombreuses questions ont entrainé un échange très constructif de plus d'une heure.

Mémo

Prochains rendez-vous

Assemblée générale

Le 22 mars 2014

Saint-Gaultier, salle des fêtes

Projection / débat

Le mercredi 26 mars à 20h30

« Graines de liberté » et « La semence dans tous ses états » Présenté par BiHaNat, en partenariat avec l'AMAP Berry et le collectif « Incroyables comestibles ». Participation libre

Salle des fêtes de l'Asphodèle, Le Poinçonnet

Chapitre Nature

Du 29 mai au 01 juin 2014

Le Blanc

Ateliers de l'asso

Au local d'Indre Nature à Châteauroux

Atelier pelotes de réjection

Tous les mercredis, à 14 h

Détermination d'exuvies

A la demande, le mercredi à 14h.

Contact : yohan.morizet@indrenature.net
09.72.15.87.66

Indre Nature
Maison de l'environnement
Parc Balsan
44 avenue F. Mitterrand
36000 CHATEAUROUX
Tél: 02-54-22-60-20
association@indrenature.net
Notre site : www.indrenature.net

Directeur de publication : Jean-Pierre Fonbaustier
Comité de rédaction : Régis Cléva, Jean Eldin, Jean-Pierre Fonbaustier, Marie-Hélène Froger, Sophie Winandy, Martine Giban.
ISSN : 1638-332X
Dépôt légal : 2014-01
Les avis exprimés n'engagent que leurs auteurs

VIENT DE PARAÎTRE !
Atlas de répartition des Orthoptères de l'Indre

La Decticelle côtière
Platycleis affinis

D : Südliche Beißschrecke

La Decticelle côtière est une grande sauterelle de 20 à 28 mm d'aspect robuste. L'ovipositeur de la femelle est très développé et de longueur comparable à celle de l'abdomen. La coloration générale est toujours terne et dominée par des teintes crème, paille ou brun très clair. Elle est très proche de Platycleis albopunctata et les mâles ne peuvent être identifiés sur la base de critères morphologiques. Leurs stridulations sont, par contre, nettement différentes et permettent de les différencier. Les femelles de P. affinis se distinguent par la présence d'une petite gibbosité sur le 7e sternite ainsi que par leur ovipositeur, un peu plus long et surtout moins courbé chez P. albopunctata. La gibbosité est visible aux derniers stades de développement larvaire.*

Répartition au 16/10/2013. Bilan par maille de 5 km x 5 km (LAM)

Decticelle côtière (Saint-Genou, e. Indre).

Répartition En France, cette sauterelle est présente à l'est du secteur méditerranéen mais également le long de la façade atlantique. Les populations de l'Indre sont en limite nord-est de répartition. Ici, sa présence est localisée et principalement centrée sur la Brenne où le climat, chaud et sec, ainsi que la présence de nombreux habitats favorables permettent le développement de nombreuses populations. Elle est commune à très commune en Brenne mais il existe également des populations très isolées à la faveur de milieux ouverts protégés: Boischaut Nord, pays Blanc et même Champagne berrichonne. Ce dernier point suggère qu'il existe très probablement de nouvelles populations isolées à découvrir. Cela est particulièrement le cas en Boischaut Nord, Boischaut Sud, queue de Brenne, Petite Brenne et le long de l'aval des vallées de la Creuse et de l'Indre ainsi que de la vallée du Cher en raison de la présence de secteurs accueillants. De même, le lorsr de présence de Brenne doit être un peu plus étendu qu'il n'y paraît en regardant la carte.

Habitats *Platycleis affinis* fait partie des espèces les plus typiquement psammophiles*, ce qui conditionne grandement sa répartition départementale. C'est une espèce nettement thermophile qui se trouve toujours en pleine lumière et en terrain sec et pauvre. La végétation des habitats est herbacée et haute. Elle est cependant peu dense et laisse la place à une surface importante de sol nu. En Brenne, ses habitats sont plus diversifiés et peuvent être de nature remarquable ou pas: pelouses sableuses, prairies maigres, dunes fossiles, landes ouvertes à genêts à balai, friches agricoles mais aussi bords de route, cultures de sorgho (Saint-Gemme, R. Dohogne) et même jardins dans les bourgs (Vendœuvres, T. Chanon).

64 Atlas de répartition des orthoptères de l'Indre – Indre Nature 2014

Espèce ZNIEFF : – LR Région Centre : VU LR France : non menacé LR Domaine sémoral : menacé d'extinction
Répartition : Eurynéditerranéenne

Exemple d'habitat très favorable : une ancienne carrière de sable.

Dans les autres régions naturelles, les habitats sont moins diversifiés : petites sablières, ancienne vigne, pelouses sableuses. Ils sont très isolés et les populations sont directement menacées par leur fermeture spontanée.

Recherche Du fait de son importante spécialisation, les recherches spécifiques de cette espèce doivent débuter par un repérage préalable des zones sableuses (cartes pédologiques) puis des milieux ouverts potentiellement attractifs (photos aériennes, fiches ZNIEFF, cartographies des habitats sur sites Natura 2000, etc.). Sur place, l'écoute des stridulations permet souvent de contacter rapidement l'espèce lors des journées très ensoleillées. On pourra ensuite compléter ce contact par la capture d'une femelle pour confirmer la présence de l'espèce sur la base de critères morphologiques.

Biologie et phénologie Les imagos sont notés de début juillet à fin septembre mais plus particulièrement de fin juillet à début septembre. Le mâle a la particularité d'avoir des gonades très développées qui représentent 14 % de son poids. Ce record chez les Orthoptères lui permet de féconder de nombreuses femelles. La biologie de cette espèce est encore peu connue mais doit avoir de nombreux points communs avec celle de *P. albopunctata*.

Répartition des observations dans l'année ■ larves

Exemple d'habitat très favorable : une ancienne carrière de sable.

Bibliographie : Bellman & Luquet, 1995. Baur & al., 2006. Drilat, Sardet & Braud (coordinateurs au titre de l'ASCETE), 2009. Vahed, Parker, & Gilbert, 2010. Yoisin (coord.), 2005.

Les espèces 65

Ce document ponctue ces 7 dernières années consacrées à d'importantes recherches de terrain ainsi qu'à sa conception et à sa réalisation.

Avec plus de 15 000 données transmises par 84 naturalistes ou structures il permet de dresser un bilan de l'état de conservation des 61 espèces d'orthoptères, mante et phasme qui vivent dans notre département.

C'est aussi un outil de vulgarisation qui contribuera à mieux faire connaitre et à préserver cette importante richesse patrimoniale.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à ce projet de longue haleine !

Prix public, **20 euros** + frais de port

Disponible au local d'Indre Nature, à la maison de la Nature de Chérine, à la maison du Parc Naturelle régional de Brenne ou par commande à Indre Nature.

Ouvrage réalisé grâce aux financements de la Région Centre, de la DREAL Centre, du FEDER, du Conseil Général de l'Indre et la société Jean Hervé.

ROMUALD DOHOGNE

Conception graphique : Damien Gauthier 02-54-02-15-26 - Mise en page : Yohan Morizet - Dessins : Gilles Dézécot - Impression : COLOR 36 sur papier recyclé et avec des encres végétales